

VOGICA : LE KIT POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS

Category: [Commande, livraison](#)

Tag: [Scandale](#)



Devant le nombre de victimes de la liquidation judiciaire, nous mettons en ligne des documents créés par notre fédération éditrice de QUE CHOISIR pour faire valoir vos droits.

La situation de la société VOGICA après le 08/11/2010 ressemble fort à celle de la CAMIF en 2008.. Pour vous aider à bien gérer la situation vous trouverez un dossier constitué de :

Les informations juridiques essentielles à savoir :

- Extrait du site [societe.com](#) pour l'information juridique
- Extrait du site [Vogica.fr](#) avec publication d'un communiqué du mandataire judiciaire
- Document édité par le greffe du Tribunal de Commerce de Paris sur le régime juridique de la liquidation judiciaire
- Modèle de déclaration de Créance également édité par le greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Ces 4 documents sont en PDF

- [VOGICA : Extrait société.com](#)
- [VOGICA : Extrait du site \[www.vogica.fr\]\(#\)](#)
- [VOGICA : Le regime juridique des déclarations de créances](#)
- [VOGICA : La déclaration de créance](#)

Nous vous communiquons le nom et l'adresse du mandataire judiciaire à qui envoyer la lettre en recommandé avec AR appuyée des copies de vos justificatifs :

Me HUILLE-ERAUD Pascale
5 bd de l'Europe

91050 EVRY CEDEX

Les lettres types vous permettant de faire des courriers qui sont adaptés aux divers cas possibles. Ils sont tous sous Word pour vous permettre de les adapter. Il est cité dans ces lettres des pièces annexes que vous retrouverez dans la partie juridique de ce document.

- [VOGICA - Vous avez souscrit un crédit affecté pour régler cette commande : Vos recours](#)
- [VOGICA - Vous avez reçu la cuisine/salle de bains dégradées : Vos recours](#)
- [VOGICA - Vous annulez votre commande pour retard de livraison : Vos recours](#)
- [VOGICA - Vous annulez votre commande pour absence de métrage : Vos recours](#)
- [VOGICA - Le produit commandé est chez le transporteur : Vos recours](#)
- [VOGICA - Le produit commandé est chez le transporteur : Vos recours auprès du liquidateur](#)
- [VOGICA- Vous avez réglé votre commande par chèque : Vos recours](#)

Une petite lueur d'espoir pour les commandes prises et non livrées. Nous communiquons le texte apparaissant en page d'accueil de la société nevelt. Le fournisseur de la société VOGICA semble proposer une solution pour les clients qui ont un bon de commande en cours sans livraison. Nous vous conseillons de les contacter et de voir avec eux ce qu'il est possible de faire. En tout état de cause, si cette solution ne fonctionne pas, vous aurez perdu sans aucun espoir l'acompte versé et encaissé. Il reste à préciser que les méthodes de vente de cete société ont généré un contentieux juridique et judiciaire exceptionnel. Les jurisprudences rendues sont lourdes.

Vous en trouverez un grand nombre sur ce site dans la page "tableau d'honneur" car elles servent pour les autres cuisinistes dont notamment CUISINELLA qui oublie de faire les métrés AVANT le bon de commande ! Ce ne sont pas les seuls !

Cordialement,
Le service juridique

"Nous venons d'apprendre la liquidation judiciaire de notre client, la société VOGICA. Afin de trouver une solution rapide à la livraison de vos meubles de cuisine ou salle de bain (pour la plupart disponibles chez nous), nous vous invitons à nous contacter :

- par téléphone au 03.29.43.22.52 ou 03.29.43.22.74 de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- par mail à l'adresse suivante contact@nevelt.com

Sachez que nous déplorons la situation dans laquelle vous vous trouvez et que nous mettrons tout en œuvre pour tenter de vous apporter satisfaction."

